



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article862>

La Constituante, une idée toujours neuve en Italie

- Ils ont fait, font, feront des Constituantes - Italie -



Date de mise en ligne : samedi 24 mai 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Jérémy Mercier, secrétaire général de l'Association pour une Constituante, fait, dans l'article ci-dessous, le point sur l'idée de Constituante en Italie. C'est la preuve même que la Constituante ne constitue pas un repli, mais une idée neuve en Europe.

Une Constituante en Italie ? Ce dernier mois, pas moins de sept articles, publiés dans différents médias, ont proposé l'idée. « Constituante des biens communs » [1], « Constituante de l'école publique » [2], « Constituante anti-mafia » [3], « esprit de la Constituante récupéré par Renzi » [4], « Aux urnes pour un nouveau Parlement constituant » [5], « Une Assemblée Constituante pour sortir de la crise » [6], jusqu'à l'excellent titre d'un article du fondateur de *La Repubblica*, Eugenio Scalfari, « S'ils veulent détruire le Sénat, c'est une Constituante qu'il faut » [7].

Bien sûr, des observateurs bien connus répèteront qu'une réponse à la crise économique et sociale que traverse l'Italie ne saurait se trouver dans les élections et la souveraineté du peuple. L'Europe devrait, en effet, selon eux, mettre en place un gouvernement technique, sans légitimité électorale.

D'autres encore répèteront, avec plus d'intérêt, que le gouvernement Renzi permet progressivement à l'Italie de retrouver sa crédibilité politique et diplomatique. Mais au-delà, l'idée de Constituante fait son chemin. Qu'elle soit une idée sensée, et un pari constitutionnel contemporain pour protéger les droits de l'homme, des citoyens s'y accordent et des penseurs italiens parmi les plus respectés, comme Stefano Rodotà, à la Constituante des biens communs à Rome, ou Luigi Ferrajoli, dans son dernier livre [8], ne manquent pas de l'exprimer. Nouvellement, l'idée de Constituante est aussi promue, en tant que nouveau souffle institutionnel, par les démocrates chrétiens italiens. Elle traverse et irrigue donc les champs de forces de gauche et centre-gauche. Mais c'est notamment, ce mois ci, sous la plume de Gianfranco Sabattini, dans le journal *Avanti !*, que l'on en trouve une fort symbolique illustration : « *une révision de l'actuelle Constitution demanderait l'élection d'une Assemblée Constituante qui apporterait des solutions à toutes les limites que notre organisation institutionnelle italienne a accumulé au fil du temps. L'État (...) serait alors remis en avant, en position utile pour garantir davantage de protection des droits fondamentaux (...). Un tel mouvement pourrait être réalisé en dehors de toutes les situations de privilèges et d'inégalités sociales qui furent provoquées jusqu'alors par tant d'année de « mauvaise politique », par les effets récents de la mondialisation, amplifiés par la crise économique (...) et par les « dérives » séparatistes, indépendantsites et autonomistes qui agitent encore aujourd'hui le pays* ». Une Constituante en Italie est bien encore une idée neuve qui n'a pas finie de faire parler d'elle. Les citoyens italiens souhaitent ainsi retrouver un peu d'histoire et d'espoir dans un pays en crise. Rendez-vous le mois prochain.

[1] <http://www.irpinia24.it/wp/blog/201...>

[2] <http://www.tuttoscuola.com/cgi-loca...>

[3] <http://www.antimafiaduemila.com/201...>

[4] <http://vaticaninsider.lastampa.it/n...>

[5] <http://www.formiche.net/2014/05/07/...>

[6] <http://www.avantionline.it/2014/04/...>

[7] <http://www.repubblica.it/politica/2...>

[8] Luigi Ferrajoli, *La democrazia attraverso i diritti. Il costituzionalismo garantista come modello teorico e come progetto politico*, Roma-Bari, Laterza, 2013, 207 pages.